



LA ROUMANIE, UN PARTENAIRE CENTRAL EN EUROPE ORIENTALE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Roumanie

23 au 26 avril 2024

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Roumanie s'est rendue en Roumanie du 23 au 26 avril 2024.

Conduite par M. Thierry Meignen, président du groupe d'amitié, la délégation était également composée de M. Patrice Joly, vice-président, Mme Marie-Pierre Richer, secrétaire, et Mme Émilienne Poumirol, membre du groupe.

I. Une démocratie stable en plein essor économique

A – Un accord de coalition gouvernemental fonctionnel

L'accord de coalition mis en place après le renversement du gouvernement libéral de Florin Cîțu par une motion de censure en octobre 2021 s'est avéré viable en permettant le fonctionnement régulier des institutions.

Scellé entre le Parti national libéral (PNL) et ses anciens adversaires politiques du Parti social-démocrate (PSD) et de l'Union démocrate des Magyars de Roumanie (UDMR – parti de la minorité hongroise), il prévoit une rotation tous les 18 mois à la tête du gouvernement.

En mai 2023, le président du PSD, Marcel Ciolacu, a ainsi remplacé à la tête du gouvernement le général Nicolae Ciuca, qui le dirigeait depuis novembre 2021. La délégation l'a rencontré, dans ses nouvelles fonctions de Président du Sénat. Il a qualifié de « parlementaire » le régime politique roumain, qui permet d'éviter toute concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne.

La vie politique est également marquée par la relative faiblesse des partis nationalistes, qui ne représentent pas un danger pour la démocratie roumaine.

Un nouveau Premier ministre sera nommé en fin d'année, à la suite des élections législatives – visant à renouveler les deux chambres du parlement – et présidentielles, qui auront lieu fin novembre-début décembre.



La délégation entourant M. Nicolae Ciuca, Président du Sénat

B – Une économie dynamique malgré un contexte régional difficile

En dépit de la guerre en Ukraine, qui a contribué à une recrudescence de l'inflation avec la flambée des prix de l'énergie, la Roumanie a connu en 2023 une croissance de 2,1 % du PIB, l'une des plus dynamiques de l'Union européenne (UE).

Reposant sur une base productive diversifiée, stimulée par les secteurs de l'industrie, de la construction et des services informatiques, la Roumanie connaît une économie de plein emploi qui a su évoluer vers les secteurs d'avenir.

Ainsi, l'entretien de la délégation avec Dan Tarcea, adjoint au maire de Cluj-Napoca, a bien montré comment la deuxième ville du pays était devenue la « *Silicon valley* de la Transylvanie » en investissant dans la recherche, la santé, les transports propres, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme...

Les entreprises françaises – plus de 4 000 employant environ 125 000 personnes et représentant un chiffre d'affaires de 7,5 % du PIB en 2021 – ont d'ailleurs saisi les opportunités qui en résultent, notamment dans les secteurs automobile, aéronautique, de l'énergie et des télécommunications.

II. Un solide pôle d'ancrage euro-atlantique

A – Un partenaire fiable et responsable dans la région de la mer Noire

Partageant une frontière avec la Russie, la Roumanie a rejoint l'OTAN en 2004 et considère l'organisation, ainsi que les Etats-Unis, comme la clef de voûte de sa politique de défense. À ce titre, elle héberge le commandement de la division multinationale Sud-Est de l'Alliance, ainsi qu'une partie du bouclier anti-missiles.

La guerre en Ukraine, qui a fortement affecté la Roumanie – laquelle a vu transiter plus de 4 millions d'Ukrainiens, dont 80 000 sont restés sur le territoire national –, a également renforcé la position traditionnellement dure du pays à l'égard de la Russie. La Roumanie a ainsi vivement condamné l'agression de l'Ukraine et soutenu les sanctions contre la Russie.

Très favorable à l'adhésion à l'UE de l'Ukraine, à laquelle elle apporte un soutien « inconditionnel et illimité », selon les mots de Daniela Gîțman, secrétaire d'État chargée des Affaires européennes, lors de son entretien avec la délégation, la Roumanie l'est aussi à l'égard de la Moldavie, « pays frère » qu'elle appelle à protéger de la menace russe dans le cadre du Partenariat oriental.

Plus ailleurs, la Roumanie s'investit dans sa relation avec les Balkans occidentaux, les pays

d'Asie centrale ainsi que la Turquie, qu'elle perçoit comme un contrepoids incontournable à l'influence russe en mer Noire et pour laquelle elle plaide pour une « politique des petits pas ».



La délégation en compagnie de Daniela Gîțman, secrétaire d'État chargée des Affaires européennes

B – Un pays délibérément tourné vers l'Europe

L'entrée de la Roumanie dans l'UE, le 1^{er} janvier 2007, fait pleinement consensus au sein de la population, et ce en raison notamment du rattrapage économique spectaculaire opéré par le pays : le PIB par habitant y est passé de 39 % de la moyenne de l'Union en 2006 à 69 % en 2019, l'objectif étant d'atteindre 87 % d'ici 2025.

Ayant assuré sa première présidence de l'UE au premier semestre 2019 et fait aboutir à ce titre de nombreux travaux législatifs, la Roumanie ambitionne désormais de rejoindre les coopérations dont elle ne fait pas encore partie. La pleine intégration dans l'espace Schengen – qui n'inclut pas actuellement le libre franchissement des frontières terrestres – a été plusieurs fois mentionnée à la délégation comme un objectif prioritaire.

Les autres priorités européennes de la Roumanie incluent le maintien d'une politique agricole commune (PAC) et d'une politique de cohésion ambitieuse, la poursuite du processus d'élargissement, l'entrée dans la zone euro et le développement du Partenariat oriental.

En matière de défense européenne, la Roumanie s'implique de façon croissante dans la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), cherchant à devenir le plus important pilier d'engagement européen dans la région de la mer Noire, tout en restant attachée à sa complémentarité avec l'OTAN.

III. La France, un partenaire privilégié

A – Une amitié historique recouvrant de nombreux domaines de coopération

La France bénéficie traditionnellement d'un important capital de sympathie en Roumanie, comme la délégation a pu le constater à travers l'accueil très chaleureux qui lui a été partout réservé. Il trouve son origine dans le soutien de Napoléon III à la création de l'État roumain, puis dans le combat commun aux côtés de l'Entente pendant la Première Guerre mondiale.

Cette proximité a été institutionnalisée au sein d'un Partenariat stratégique conclu en 2008 et se déclinant dans de multiples secteurs, qu'ils soient économiques (la France est le 3^e client de la Roumanie et son 3^e investisseur étranger), culturel (la saison France-Roumanie 2019 ayant dynamisé plus encore ces liens) ou encore militaire.

A ce dernier titre, la France y a déployé environ 1 400 soldats, soit son plus important contingent militaire à l'étranger, notamment pour renforcer le flanc Est de l'OTAN, ce dont plusieurs interlocuteurs de la délégation se sont félicités.

Dans ce pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 1993, la pratique répandue de la langue française contribue fortement à la densité des liens avec la France. Parlée par 2,3 millions de Roumains, elle constitue la deuxième langue étrangère la plus apprise dans un vaste réseau d'établissements secondaires bilingues et d'universités.



La délégation reçue au Sénat par des membres du groupe d'amitié Roumanie-France

La délégation a ainsi pu s'entretenir en français avec nombre de personnalités rencontrées, dont la plupart des membres du groupe d'amitié Roumanie-France du Sénat, présidé par Titus

Corlatean, également président de la commission des Affaires étrangères.

Mentionnée dans le Partenariat stratégique, la coopération décentralisée constitue un axe prioritaire pour le développement des relations bilatérales. Forte de 120 partenariats avec des collectivités françaises, la Roumanie est, avec la Pologne, le pays d'Europe centrale et orientale comptant le plus d'accords de ce type avec la France.

Évoluant vers une logique de projets axée sur le développement durable des territoires dans une perspective d'appartenance commune à l'UE, cette dynamique partenariale s'est matérialisée, pour la délégation, par une visite de la ville de Negrești-Oaș, en Transylvanie, qui a initié avec la ville française du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) un projet de jumelage.



La délégation avec la maire et le conseil municipal de Negrești-Oaș

B – Une offre universitaire recherchée par les étudiants français

Si la France est très attractive pour les étudiants roumains – elle en accueille 4 300 et constitue à ce titre le 3^e pays d'accueil –, l'inverse est tout aussi vrai, notamment dans le domaine des études de santé. Ainsi, environ 2 000 étudiants français sont inscrits en Roumanie (soit le 3^e contingent d'étudiants étrangers), dont 90 % dans les filières de santé, essentiellement dans les universités de médecine de Cluj-Napoca et d'Iasi, deux établissements où les cours sont dispensés en français.

La délégation a rencontré, à Cluj-Napoca, les représentants de l'université de médecine et pharmacie Iuliu Hațieganu ainsi que des étudiants français. Il est ressorti de ces entretiens que ces derniers se rendent en Roumanie après avoir rencontré des difficultés avec le *numerus clausus* en France, lesquelles incitent un nombre croissant d'entre eux à venir désormais dès le bac obtenu.

Après une formation de 6 ans, certains passent le concours du *rezidentiat* afin d'obtenir une spécialité leur permettant d'exercer en Roumanie.



La délégation avec les représentants de l'université de Iuliu Hațieganu

Or ces étudiants sont confrontés à plusieurs difficultés : absence d'accès à des plateformes pédagogiques pour se préparer aux épreuves de spécialité, contraintes financières du fait de coûts d'inscription élevés, difficultés à trouver des stages en France et défi d'insertion professionnelle une fois diplômés pour ceux rentrant en France, ce qui encourage un certain nombre à rechercher un poste dans d'autres pays.

Très sensible à cette problématique, la délégation estime qu'il pourrait être pertinent, afin de remédier à ces différents problèmes, de développer les partenariats entre universités de médecine françaises et roumaines, comme l'a d'ailleurs appelé de ses vœux Dr Adriana Pistol, secrétaire d'État au ministère de la Santé, auprès de la délégation.

Cette dernière suggère par ailleurs que soient développées des conventions avec les collectivités françaises pour l'obtention de stages par les étudiants.

* *
*

Très favorablement impressionnée par le visage actuel de la Roumanie et son évolution économique, la délégation y a vu pour la France un partenaire fiable et dynamique dans une région d'Europe de plus en plus stratégique.

Composition de la délégation



M. Thierry MEIGNEN

Président du groupe d'amitié
Sénateur de la Seine-Saint-Denis
(Les Républicains)



M. Patrice JOLY

Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur de la Nièvre
(Socialiste Écologiste et Républicain)



Mme Marie-Pierre RICHER

Secrétaire du groupe d'amitié
Sénatrice du Cher
(Les Républicains)



Mme Emilienne POUMIROL

Membre du groupe d'amitié
Sénatrice de la Haute-Garonne
(Socialiste Écologiste et Républicain)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_605.html